

Le libertaire

Adresser tout ce qui concerne
l'administration à FISTER

HEBDOMADAIRE ANARCHISTE
69, BOULEVARD DE BELLEVILLE — PARIS

CHEQUE POSTAL : LECOIN 31007

ABONNEMENTS

POUR LA FRANCE :	POUR L'EXTÉRIEUR :
Un an . . . 10 fr.	Un an . . . 15 fr.
Six mois . . . 5 fr.	Six mois . . . 8 fr.

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquate à chaque époque.

Adresser tout ce qui a trait
à la rédaction à LECOIN

L'Etat Proletarien

On s'ingénie à établir une différence marquée, plus encore : une opposition formelle entre l'Etat bourgeois et l'Etat prolétarien.

« L'Etat bourgeois, dit-on, c'est l'instauration au pouvoir de la classe capitaliste ; c'est la mainmise par cette classe sur le budget, l'administration, la force armée et la loi ; c'est l'ensemble des pouvoirs publics : législatif, exécutif et judiciaire au service du Capital.

« L'Etat prolétarien, c'est l'instauration au pouvoir de la classe ouvrière : c'est la mainmise par le prolétariat sur la loi, le budget, l'administration et la force armée ; c'est l'ensemble des pouvoirs publics : législatif, exécutif et judiciaire au service du Travail. »

Je fais remarquer tout d'abord que cette conception de l'Etat bourgeois ou prolétarien — présumée nécessairement la co-existence de deux classes rivales, l'une dirigeant et organisant l'Etat à son profit et au détriment de l'autre.

On peut, certes, accorder ses préférences à l'un ou à l'autre de ces deux Etats et, s'il le faut, que les capitalistes proclament la suprématie de l'Etat bourgeois dans ils sont, les bénéficiaires, il est non moins naturel que ceux qui se réclament des travailleurs affirment l'excellence de l'Etat prolétarien dont ils seraient les maîtres.

Mais ce point de vue est totalement étranger à l'idée que se font de la Révolution sociale toutes les Ecoles socialistes.

Celles-ci déclarent que la Révolution a pour but de mettre fin à la lutte des classes, par la suppression de la classe parasitaire et par la fusion conséutive des deux classes actuelles en une seule : celle des travailleurs embrassant la population tout entière.

Je mets tout théoricien du Socialisme au défi de s'inscrire en faux contre cette assertion de principe.

Il s'ensuit que, non seulement cette substitution de l'Etat prolétarien à l'Etat bourgeois n'a rien de commun avec la conception socialiste — à fortiori avec la conception anarchiste — de la Révolution, mais encore est en contradiction formelle avec celle-ci.

En outre, cette substitution — qui ne serait en réalité que le renversement des rôles — laisserait subsister sinon tous les graves inconvenients de l'Etat actuel, du moins la plupart de ces derniers et peut-être les pires.

Est-il nécessaire d'insister sur le fait que l'Etat — tout Etat — est par essence et par définition oppresseur et exploiteur ? C'est une évidente vérité que tout Etat exploite et opprime et qu'il est impossible qu'il en soit autrement.

L'Etat ne se conçoit pas, ne peut pas se concevoir sans la loi. La loi ne se conçoit pas, ne peut pas se concevoir sans la Force.

Depuis que l'Etat existe, et quelques que soient les formes qu'il révèle et les modifications qu'il subisse, on le voit constamment appuyé dans le temps comme dans l'espace, de quel qu'échelle la règle à laquelle sont tenus de se soumettre tous ceux sur lesquels l'Etat étend son pouvoir.

Depuis que les législations sont fondées, et quelles que soient les principes sur lesquels elles reposent et les changements qu'en y a introduits, on les voit constamment appuyée dans le temps comme dans l'espace, sur la Force qui les sanctionne et qui a pour charge de châtier quiconque s'insurge.

Un homme d'espérance nain ne saurait s'arrêter à l'idée d'un Etat sans Loi ni Force. Le premier appelle rigoureusement les deux autres. L'Etat sans la Loi ou la Force, ce serait, en toute hypothèse, de la divagation pure.

Qui dit Etat, dit Loi ; qui dit Loi, dit Sanction ; qui dit Sanction, dit Force ; on en conviendra.

En conséquence, l'Etat prolétarien aura, tout comme l'Etat bourgeois, sa Loi ; cette Loi aura sa Sanction ; cette Sanction aura sa Force.

L'Etat établi par les prolétaires eux-mêmes, au bénéfice du Travail, contre le paternalisme, dit-on. Soit, mais Loi tout de même.

Sanction poursuivie contre les bourgeois récalcitrants et les prolétaires indociles. Soit encore, mais sanction tout de même.

Force entre les mains des prolétaires, tirée exclusivement contre les bourgeois incorrigibles et les prolétaires réfractaires, soit encore, mais force tout de même.

Il n'en demeure pas moins que, en dépit de ce changement d'éthique et de ce renversement des rôles, l'Etat prolétarien opprimera.

L'oppression aura changé de camp. Les oppresseurs et les opprimés ne seront plus les mêmes : aujourd'hui oppresseurs, les bourgeois deviendront demain opprimés ; opprimés aujourd'hui, les prolétaires deviendront demain oppresseurs. (Les anarchistes, eux, seront opprimés demain comme aujourd'hui). Et ce sera tout.

Imaginez-vous que les prolétaires au Pouvoir échapperont à la déformation, à la vanité, à la corruption, aux ambitions, aux hypocrisies, aux bas calculs, aux combinaisons loucheuses qui, peu à peu, satureront l'atmosphère où se meuvent les dirigeants ? Ce serait folie. Ce serait méconnaître effectivement les enseignements de l'Histoire et nier outrageusement les plus sûres données de l'observation. Ce serait, pour me servir d'une expression dont abusent les

adversaires de l'Anarchisme, n'avoir à aucun degré le sens des réalités.

Donc, prolétarien ou bourgeois, l'Etat est et ne peut être qu'inéfablement oppresseur et, par voie de conséquence : brutal, arbitraire, violent, menteur, cynique, persécuteur.

**

L'Etat exploite.

Prolétarien ou bourgeois, l'Etat oppresseur, par essence et par définition, est également, par essence et par définition, exploiteur.

Ma démonstration sera brève, mais décisive.

J'ai dit, et il est incontestable qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir d'Etat sans législation, pas de législation sans sanction, pas de sanction sans force.

Or, la législation implique le législateur ; elle nécessite les assemblées, parlement, conseils, ministères, comités, administrations publiques, délégations, fonctions, services, bureaux, papierasses et hiérarchies de toutes sortes qui sont comme la végétation naturelle et spontanée qui engendre le sol de la Loi.

La sanction — respect et application de la Loi — présuppose cette floraison toutefois de tribunaux qui partent de la simple police et vont jusqu'à la Cour suprême de cassation.

Et la force implique formidable appareil de répression qui, sous le nom de police, gendarmerie, services pénitentiaires et armée, se jette sur le délinquant, de livre au juge, le condamne, l'emprisonne et, quand la révolte est collective, massacre en masse.

Ainsi : législateurs, ministres, fonctionnaires de gestion... et d'industrie, gratico, sinécures, magistrats assis, doctes, pourvus, et à plat ventre, huissiers, greffiers, mouchards, gendarmes, gardes-champêtres, gardes de prison, soldats — ils sont trop ! J'en passe, et des pires — ainsi, disje, on écrit, cette multitude grossière, démunie et paupérisante qui fait gloire à fumer statistique. Soyons équitables : admettions que sur la finure de l'Etat prolétarien le pullulation sera, et je n'en suis pas très sûr, mais abondante que sur le fumier bourgeois. Il sera tout de même considérable ; il comprendra une fraction plus ou moins importante que celle qui évoque avec nous la plupart des hommes.

On peut prévoir qu'ils réussiront dans une certaine mesure, à moins qu'ils aient du goût pour le suicide, mais ce qu'on peut sans crainte affirmer, c'est que toutes les mesures qu'ils pourront adopter ne seront que des palliatifs momentanés et sans grande efficacité.

Le régime capitaliste est malade, très malade. La saignée sur laquelle il compatait pour se donner un regain de vie a été trop brutale et a atteint ses œuvres vives. Au lieu de la sauver, elle le précipite vers la tombe.

Les profiteurs essayent de faire face au danger qui les menace. Qui font, pendant ce temps, les exploités ? Rien, ou si peu de chose !

Il serait pourtant urgent qu'ils se préparent au rôle qu'ils auront à jouer pour pouvoir se sauver eux-mêmes sans avoir recours aux professionnels qui, eux-mêmes, s'érigent déjà en sauveurs en attendant de devenir les maîtres.

Si le péril est grand pour les capitalistes, il ne l'est pas moins pour les travailleurs.

Oppresseur et exploiteur, quelles que soient ses bases, sa constitution, sa forme, tel est l'Etat.

On peut envisager le problème sous toutes ses faces, on peut le tourner et le retourner, on peut chicaner, ergoter, distinguer, subtiliser, on ne parviendra pas à éviter cette conclusion.

**

La devise du Syndicalisme est, si je ne m' trompe : Bien-être et Liberté.

Exploiteur, l'Etat s'oppose au bien-être des travailleurs ; il vit sur leur production, il diminue leur part. Oppresseur, il s'oppose à leur liberté ; il les maintient en servitude.

Il est donc urgent qu'ils se préparent au rôle qu'ils auront à jouer pour pouvoir se sauver eux-mêmes sans avoir recours aux professionnels qui, eux-mêmes, s'érigent déjà en sauveurs en attendant de devenir les maîtres.

Une voix plus retentissante que la nôtre se fait donc entendre pour le plus courageux des hommes. A nous de veiller à ce qu'elle n'éteigne pas.

Vous ferez donc bien, amis lecteurs, de vous munir de nombreux exemplaires de la brochure Cottin pour la distribuer à profusion au cours des réunions syndicales qui auront lieu à la fin de ce mois.

Cette brochure est laissée à 26 fr. le mille, 14 francs les cinq cents et 3 francs le cent, francs.

Nous prions encore une fois les détenteurs de listes de souscription de nous les retourner dans le délai le plus bref. Nous avons besoin d'argent pour agir vigoureusement en faveur de Cottin ; ceux qui tarderaient encore à nous faire parvenir les ressources indispensables, hélas ! pour donner de la force à notre campagne actuelle, n'auraient pas le sens de la propagande et ne montreraient pas une réelle solidarité envers le brigadier du cher prisonnier.

Pour Cottin, camarades, ne ménagez point vos efforts.

Pierre MUALDES.

Propos . . . d'un Patria

Pour la Vérité

du Syndicaliste Révolutionnaire

du 30 mars, l'amie Besnard écrit que les faits dont je veux parler sont susceptibles d'être jugés différemment par les uns et les autres. Cela se peut. Mais ceux qui sont de bonne foi verront... et apprécieront les méthodes employées par les néo-communistes français, aspirants à la dictature sur le prolétariat.

Voici donc ce qui m'a été rapporté par l'intéressé lui-même : le camarade Hubert, ancien secrétaire du syndicat des terrassiers de la Seine. Ecoutez-le :

« Je devais me rendre en Russie, délégué par le Comité d'Assistance au Peuple Russe, pour accompagner un convoi de vivres.

« Avant de quitter Paris j'allai demander à Loriot de vouloir bien me donner une lettre de présentation et d'introduction auprès de camarades russes pour faciliter mon séjour en Russie.

« Il me remit deux lettres : une pour l'ambassadeur des Soviets à Berlin, l'autre pour l'Exécutif de Moscou. Ces deux lettres étaient naturellement cachetées.

« Dès mon arrivée à Berlin, je me présentai chez l'ambassadeur bolchéviste muni de la lettre en question, dont je connaissais grâce à une coincidence fortuite.

« « Et sais-tu, mon vieux Le Meillour, ce que ce salaud de Loriot disait dans cette lettre ? Il disait que je n'étais pas communiste, que JETAIS UN ANARCHISTE, qu'il FALLAIT SE MEFIER DE MOI et essayer de me convaincre au communisme PAR TOUS LES MOYENS. »

« A la lecture de cette lettre, Madame Marx, qui faisait partie de la même délégation que moi, s'écria : « Mais c'est épouvantable ! Avec une lettre pareille il vous arriverait certainement des histoires en Russie ; il vaudrait mieux que vous n'y allez point. »

« Ce fut aussi l'avis du Comité Central des C. S. R., qui mis au courant de l'incident, pria Hubert de ne pas continuer son voyage et de rentrer à Paris. Ce qu'il fit.

Voilà donc les procédés employés par nos futurs dictateurs à l'égard de camarades qui s'en vont porter à manger aux affamés de Russie.

Cette histoire vraie le juge et se passe de commentaire.

Pierre LE MEILLOUR.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine la publication de nombreux articles. Nous nous excusons auprès de nos collaborateurs.

Notre campagne pour Cottin

Dans son appel pour le 1^{er} Mai, la C. G. T. Unitaire demande, entre autres bonnes choses, la libération de Cottin.

Une voix plus retentissante que la nôtre se fait donc entendre pour le plus courageux des hommes. A nous de veiller à ce qu'elle ne s'éteigne pas.

Vous ferez donc bien, amis lecteurs, de vous munir de nombreux exemplaires de la brochure Cottin pour la distribuer à profusion au cours des réunions syndicales qui auront lieu à la fin de ce mois.

Cette brochure est laissée à 26 fr. le mille, 14 francs les cinq cents et 3 francs le cent, francs.

Nous prions encore une fois les détenteurs de listes de souscription de nous les retourner dans le délai le plus bref. Nous avons besoin d'argent pour agir vigoureusement en faveur de Cottin ; ceux qui tarderaient encore à nous faire parvenir les ressources indispensables, hélas ! pour donner de la force à notre campagne actuelle, n'auraient pas le sens de la propagande et ne montreraient pas une réelle solidarité envers le brigadier du cher prisonnier.

Cette philosophie ne se sépare jamais de la vie. Elle ne risque jamais d'atteindre Dieu sous quelques formes que ce soit. Elle n'oublie jamais le seul centre justificatif de toute construction, de tout système, de toute théorie : l'individu humain, sentient, souffrant, pensant, jugeant.

De même pour la Révolution. Elle résulte de la volonté chez l'individu de mettre les faits en harmonie avec ses besoins et avec ses idées. La Révolution c'est l'individu qui se libère de la Matière en l'organisant en fonction de ses possibilités de production et de consommation.

C'est pourquoi la seule Révolution qui puisse satisfaire l'individu est celle qui trouve son corps dans les syndicats.

Celui qui se refuse, dans le domaine des idées, à tous les concepts d'autorité comme nuisibles à la vie même de sa conscience ; celui qui repousse, dans le domaine des faits, le capitalisme et l'Etat comme générateurs d'exploitation, de misère et de brutalité ; celui qui juge aussi dégradant et aussi malaisin de commander que d'obéir, celui-là, individu producteur, mis dans l'impossibilité de produire selon ses idées originales et de consommer selon ses besoins primordiaux dans le fait de son travail exploité, de sa solidarité avec les autres individus qui, produisant avec lui, sont exploités comme lui — trouve

La Croix

La croix, l'énorme croix de labours et de peines,

Dans les ronces des deuils, dans les rocs des géhennes,

Peuple forçat, peuple docile à tes tueurs,

Sur tous les Golgothas du monde tu portes,

Trempe de tes sanglots, trempe de tes sueurs.

Les fouets, la faim, la soif et les fourbes t'escortent.

Tu pourras d'un effort de ta main les dompter,

O Titan génére

Notre Enquête chez les Instituteurs

Je liquiderai, la semaine prochaine, le résultat des lettres qui me sont parvenues. Aujourd'hui, je ne veux pas tarder davantage à donner deux réponses importantes.

D'abord celle du camarade Léger qui assume actuellement avec Marie Guillot et un groupe de camarades dévoués le secrétariat de la Fédération des syndicats des membres de l'Enseignement laïque.

Léger est un instituteur de valeur : les militants parisiens se souviennent de la belle allocution qu'il prononça lors de Grange-aux-Belles en août 1921, lors du meeting qui clôtura le Congrès de la Fédération. C'est un militant syndicaliste connu, depuis de longues années. Enfin, il adhère au Parti Communiste. Et cela ne donne que plus de poids à son intervention. Voici un homme autrement taillé que l'historien Gybal, journaliste de profession et critique artistique par occasion, pour parler d'instruction et d'éducation.

Mais laissez lui la parole :

Cher camarade,

En se prononçant à l'unanimité contre le monopole de l'enseignement, le Congrès des Syndicats d'instituteurs tenu à Angers le 25 mars 1920 répondait ainsi d'avance à la question posée par vous dans le dernier numéro du *Libertaire* (à la suite de l'article d'A. Gybal) :

L'enfant n'a que des droits : droit à la vie physique, droit à la vie intellectuelle, droit à la vie morale. La famille n'a vis-à-vis de lui que des devoirs : devoir d'alimentation, devoir d'instruction, devoir d'affection et de protection. Ni l'Etat, au nom de la Nation ; ni l'Eglise au nom de la Religion ; ni le Maître, au nom de la Liberté, ne sont fondés à se prévaloir vis-à-vis de lui d'un droit qui n'a pas la famille : celui de donner à sa personne intellectuelle et morale un caractère déterminé d'après les données tout à fait étrangères à son intérêt.

L'éducation donnée à l'enfant doit donc être débarrassée de toute préoccupation politique et confessionnelle ; elle ne doit viser qu'à l'éveil et au développement normal et rationnel de ses facultés. D'où la nécessité de ne lui enseigner que des vérités scientifiquement démontrées et de réservé pour l'adolescent et l'adulte tout ce qui prête à des discussions controversées comme l'instruction religieuse, morale, civique, économique, et l'histoire..

Telle était la pensée unanime des instituteurs syndiqués, il y a douze ans. Je ne crois pas que, sur ce point, nos opinions se soient modifiées. Et il me semble que ces conclusions constituent la meilleure réponse à la thèse d'André Gybal.

LEGER.

Instituteur syndiqué du Rhône, membre du Parti Communiste & section de Lyon.

Les camarades Josette et Jean Corneille écrivent ceci :

« A notre avis, c'est un bien que cette question ait été posée ainsi, brutalement, par Gybal. La plupart des militants ne comprennent pas que l'école doit être la chose de l'enfant et non du parti politique au pouvoir. D'autre part, beaucoup de politiciens s'imaginent que le stade idéal pour l'humanité, ce sera l'état communiste. C'est le moment de leur répéter, une fois de plus, qu'ils sont, les uns et les autres, dans l'erreur la plus complète.

« Les opinions des camarades vous arrivent nombreuses, nous en sommes sûrs. Toutes auront au moins un point commun : pas de dogme à l'école, pas plus communiste que religieux !

« Pressés de besogne, nous ne rédigions rien. Nous nous contendons de leur adresser le passage de notre travail sur l'organisation de l'enseignement au lendemain de la Révolution, où nous traitons de la position du problème de l'éducation (paru dans l'*Ecole Emancipée* n° 6 de cette année). »

Noix ce rapport :

Position du problème de l'éducation

L'action éducative d'une génération sur la suivante ne peut s'expliquer que par le désir de la première :

1^o D'assurer la continuité de la vie qu'elle a donnée;

2^o De perpétuer ou de modifier l'état social dans lequel elle vit.

Pour juger ces fins, nous devons nous placer au point de vue individualiste et non au point de vue social. Non pas que dans notre esprit ces deux points se contredisent, mais parce que le premier n'est pas hypothétique, et permet de se raisonner sur une base sociale. Cependant, le chemin une fois tracé, nous ne devons pas perdre de vue le point de vue social, car la société, si elle est la somme de toutes les individualités, est aussi de milieu où elles évoluent.

Remarquons, en passant, qu'en matière d'éducation, il n'est pas possible de légitimer le désir d'une génération de perpétuer l'état social dans lequel elle vit. Ce serait détruire toute idée de progrès. Constituons que ce désir est, d'ailleurs, irréalisable. En effet, le milieux social n'est pas sous la dépendance exclusive d'un individu ou d'une classe d'individus ; il dépend de l'évolution scientifique, industrielle, commerciale, religieuse, etc. La stagnation du milieu social est un rêve impossible. Même en tenant compte du désir exprimé ci-dessus, le générateur doit concevoir une évolution de l'éducation parallèle à l'évolution du milieu social. Le simple bon sens lui défend d'être conservateur en éducation.

Mais, à vrai dire, le générateur envisage plus volontiers son individu que l'individu de son descendant. Il veut d'abord assurer la perpétuation de son milieu social ou sa modification légère et, du fait de l'enchevêtrement des générations, l'éducation de son descendant devient un moyen de lutte sociale. Cette situation que beaucoup s'accordent à trouver logique puisqu'elle existe de fait, actuellement, nous semble déplorable car elle ne tient compte que de l'individualisme du générateur, celle de son descendant étant considérée comme négligeable, nulle même. De ce fait, celui-ci est façonné suivant le milieu actuel dans lequel il ne vivra pas. Ce qui est absurde. Au contraire, il faudrait que le milieu social où vivaient ses descendants soit taillé, autant que possible à sa mesure.

Ce problème qui met en concurrence les intérêts d'individualités différentes sera résolu par nous en faveur du descendant : cela nous semble logique étant donné qu'il subira directement les conséquences de cette éducation.

Et nous concluons sur ce point en disant qu'une action éducative rationnelle :

1^o Devoir viser au développement intégral des facultés vitales de l'éduqué (condition in-

Bibliothèque de Propagande Anarchiste

N° 1 Les Anarchistes et le cas de conscience

L'exemple, les procès, les déclarations de Paul Savigny, Louis Lecoin, Emile Cottin, Alphonse Barbé, Eugène Bévent. PRIX : 0 fr. 25 FRANCO : 0 fr. 30

N° 3

Le Salariat

par Pierre KROPOTKINE
(Nouvelle édition)

Un brillant exposé de ce qu'est cette forme moderne de l'esclavage : l'exploitation de l'Homme par l'Homme.

PRIX : 0 fr. 25 FRANCO : 0 fr. 30

N° 5

Aux Jeunes Gens

par Pierre KROPOTKINE
(Nouvelle édition)

Un émouvant et magnifique appel du puissant théoricien anarchiste à la jeunesse. Un cri de révolte et d'amour.

PRIX : 0 fr. 25 FRANCO : 0 fr. 30

N° 6

Centralisme et Fédéralisme

(Nouvelle édition)

Dans la crise syndicale présente, cette brochure sera d'une utilité capitale aux propagandistes qui veulent rénover le Syndicalisme.

PRIX : 0 fr. 40 FRANCO : 0 fr. 45

N° 4

Réponse aux paroles d'une Croyante

par Sébastien FAURE
(Nouvelle édition)

Pages d'une simplicité remarquable et d'une exceptionnelle clarté

PRIX : 0 fr. 30 FRANCO : 0 fr. 35

N° 7

CE QUE VEULENT LES ANARCHISTES

par Georges THONAR
(NOUVELLE EDITION)

Précis et méthodique, cet exposé des Principes anarchistes et des conséquences qu'ils impliquent doit être abondamment répandu.

PRIX : 0 fr. 15 FRANCO : 0 fr. 20

Éditions de "LA LIBRAIRIE SOCIALE"

69, Boulevard de Belleville, PARIS (11^e)

L'Esprit de Révolte

L'esprit de révolte n'anime pas le prolétariat. La haine et l'ignorance impulsionnent la bourgeoisie. Plus les prolétaires se décomposent cérébralement, plus les particuliers cyniques et impunis, frappent leurs esclaves de la sauvagerie.

Sous le couvert de la monarchie ou de la République, les pires attentats contre l'intelligence sont commis avec une insatiable continuité.

L'esprit d'obéissance est en chacun de nous : quand une forte individualité réagit stoïquement, contre le servage social, son sacrifice ne produit nulle durable sensation.

On nous accusera encore d'être des contre-révolutionnaires. Des torrents d'ordures seront certainement déversés sur nous par les professionnels du bolchévisme, des interviews seront pris pour prouver notre mauvaise foi, nous serons encore honnis, voulus au mépris des masses et l'on fera donner le ban et l'arrière-ban des aristocrates prolétariens pour nous confondre.

Notre opinion est faite depuis longtemps. Nous savons que le socialisme n'est pas une étape vers l'affranchissement des peuples, et que toute espèce d'expédition, le travail, le contribuable, le citoyen, le soldat, le travailleur est un sujet, le deux ménages, dont le possédant prend la laide avec une indéfinissable sévérité. Le tout dit merci au paternel pasteur.

Tous les possédants se ressemblent et se valent.

Dévoyés par l'ambition, rongés par l'orgueil, la cervelle malade, ils crucifient aveuglément les humains crédules et bénovèles.

La terre est un enfer, on y torture, on y brûle le popule souverain.

Misère, famine, guerre, tel est le triple lot du prolétariat.

Quand l'animal sain et vigoureux réalise ses instincts, la bête humaine, morte et lasse, agonise dans le fumier.

Ces constatations sont affligeantes, mais d'une exactitude incontestable.

Cinq ans de tour de motonique ont révélé l'origine, présent, animal de l'homme. Peur, cruauté, inconscience, volé des autres, O ROSEAU PENSANT !

J'esprit de servitude la lucidité intellectuelle substituera l'esprit de révolte.

La Révolution sociale étant un problème d'éducation, les anarchistes ont une multitude de cerveaux à enseigner.

Antoine ANTIGNAC.

Avis aux Amateurs !

Nous avons pu retrouver quelques ouvrages scientifiques, épaisseur chez l'auteur, de

Louis BUCHNER

Force et Matière..... 9 " 9 60

Ernest HAECKEL

Religion et Evolution.... 3 " 3 45

Le Monisme..... 2 " 2 30

Origine de l'Homme..... 2 " 2 30

Charles LETOURNEAU

La Sociologie..... 6 75 7 85

Quand ces ouvrages seront réimprimés, ils seront vendus à des prix supérieurs que ceux ci-dessus. Hâtez-vous d'en profiter !

A LA LIBRAIRIE SOCIALE ", 69, BOULEVARD DE BELLEVILLE, PARIS (X^e).

Ajouter aux prix franco, 0 fr. 25 pour envoi recommandé.

Au Théâtre Comédéral

Deux Manifestations Artistiques

Maintenant que les travailleurs ont un théâtre à eux, il convient qu'ils le fassent vivre et prospérer en assistant régulièrement à ses représentations.

La troupe du Théâtre Comédéral donnera cette semaine, en soirée, 33, rue de la Grange-aux-Belles, deux spectacles nouveaux :

Le dimanche 16 avril, à 20 heures 45 :

LE BARBIER DE SEVILLE

Comédie en 3 actes, de Molière

Le Lundi 17 avril, à 20 heures 45 :

L'AVARE

Comédie en 3 actes, de Molière

Le concours de Charles Dullin.

Ouverture des portes à 7 heures 45.

Des places peuvent être prises à l'avance, et partout d'aujourd'hui pour les deux spectacles, de 4 heures à 7 heures du soir, à la Bourse du Travail, bureau 31, 3^e étage, et 33, rue de la Grange-aux-Belles, chez le concierge.

... On le voit, les dirigeants des autres pays n'agissent pas autrement.

— Toujours du même mémoire : « Les intérêts des deux parties contractantes sont placés sur deux plans différents. »

— L'Etat, en concedant et demandant des avantages d'ordre général, tandis que le concessionnaire défend ses intérêts particuliers, c'est-à-dire cherche à tirer le maximum de bénéfices du capital engagé.

Le mémoire déclare en outre : « Que l'on

MAURICUS

AU PAYS DES SOVIETS

NEUF MOIS D'AVENTURES

Tel est le titre du livre que MAURICUS, dont on n'a pas oublié les aventures chez les bolcheviks, a consacré à la Révolution russe.

Ce livre de 380 pages, soigneusement édité, paraîtra le 21 avril. Prix : 7 fr.; Franco recommandé : 7 70.

On peut dès maintenant adresser les commandes à la « LIBRAIRIE SOCIALE », 69, boulevard de Belleville, Paris (X^e).

PROPOS D'UNE RÉVOLTE

L'Automatisme et la Conscience

Les actes automatiques sont ceux qu'on accomplit sans réflexion, par habitude, qui se répètent toujours de la même manière, et dont, le plus souvent, nous ne gardons aucun souvenir. C'est un mode d'action nettement contraire à l'activité réfléchie et voulue de la conscience : celle-ci peut varier indéfiniment, l'autre ne répète que des actes limités et absolument identiques. Tandis que la conscience est la « connaissance par l'esprit de ses propres actes et de ses propres affections », l'automatisme ignore les raisons qui le font agir, il est purement mécanique et inconscient.

Cette force aveugle possède cependant une redoutable puissance. Née de l'habitude, elle est en l'absolutisme extrême. Car l'habitude, faculté acquise, a été d'abord consciente, puis, devenue par la répétition une seconde nature, elle a fait, peu à peu, disparaître l'effort. C'est une base solide que la tendance au moindre effort : une faculté qui s'appuie se déborde très rapidement, et risque même d'absorber les autres. L'automatisme se retrouve partout dans notre vie quotidienne, où il modifie nos sentiments, nos idées et nos actes.

Il est le grand principe de conservation, de stagnation et d'arrêt de l'esprit humain. Il change les enthousiasmes en blasphèmes, les curieux en indifférents, les jeunes

Notre Propagande en Province

(Suite)

BÉZIERS

Sous-préfecture de l'Hérault, 51.000 habitants. L'élément ouvrier est peu nombreux. La ville est florissante et tire toute sa richesse du commerce des vins.

Les ateliers de réparation du chemin de fer du Midi occupent 1.500 ouvriers. Ils appartiennent depuis mai 1920 à une compagnie privée. On construit actuellement de nombreux ateliers plus grands que ceux existants. Il y a aussi des ateliers de construction mécanique et de ferblanterie.

Il y a plusieurs groupes d'ouvriers qualifiés et de ce fait, le sort de ceux-ci est relativement bon. Les salaires sont élevés (23 à 25 francs pour 9 heures).

Avec l'entrée d'un groupe existait à Béziers. Il a été école travail et groupé jusqu'à cent personnes. Il n'a pas réussi à nous ouvrir sérieusement pour en créer un semblable. Le milieu est excellent et présente un terrain d'action très favorable, surtout chez les camarades espagnols nombreux dans la région.

Il existe un solide noyau de copains non groupés en majorité espagnols, qui accompagnent un travailleur. Ils sont d'anciens syndicalistes. C'est à leur seule action qu'il faut attribuer l'orientation unitaire de la Bourse du Travail. Menacés d'être chassés par les majoritaires, les camarades ont réagi vigoureusement et ont acquis droit de cité. Le syndicalisme des amis de Béziers est le notre : anti-fonctionnariste et anti-centraliste, purement fédéraliste. Il lutte pour le syndicat unique. Présentement, ils veulent faire admettre les Syndicats inter-industriels dans la nouvelle C. G. T.

A Béziers est organisée non une conférence mais un meeting de protestation contre les atrocités de la réaction monarchiale, pour Cottingham et tous nos emprisonnés.

La salle de la Bourse du Travail est absolument comble. Beaucoup de camarades sont sur la terrasse. Un grand nombre, faute de place, doivent s'en renfermer.

Succès magnifique. Attention soutenue. Tous écoutent avec grande sympathie. Fernand prend aussi la parole en français et en espagnol.

Nous décidons de former le groupe anarchiste de Béziers. Sur-le-champ, nous recevons 35 adhésions. Comme premier résultat, c'est magnifique. Le groupe se réunira à la B. du T. où l'hospitalité lui est accordée. Souhaitons-lui vitalité. Quant à la besogne, nous savons qu'elle ne lui manquera pas.

NIMES

Une impression va être bien différente. A moins d'être fortement tempéste, il y a lieu d'être décurié en voyageant, ce qui se passe à Nîmes. Dans cette ville de 80.000 habitants il n'y a qu'une poignée d'anarchistes et ceux-ci passent le plus clair de leur temps en discussions continues. Les questions de personnalités et aussi, hélas, de sécurité jouent le rôle le plus important dans la vie de ce groupe.

Il est divisé en deux ou trois tronçons qui se combattent avec animosité et se hantent cordialement. Le résultat en est qu'aucune action n'est possible dans un tel milieu.

Comarades de Nîmes, les anarchistes doivent être des hommes raisonnables, au cœur généreux et bon. De grâce, cessez ces querelles intestines qui ne peuvent en rien profiter à l'idée que vous voulez servir ! Vous avez même aspirations, mêmes intérêts, même idéal. De vos tolérances mutuelles naîtra la bonne et douce fraternité qui vous rendra plus forts en vous rendant meilleurs...

A Nîmes, la population est essentiellement bourgeoisie. Peu ou pas d'industrie ; aucun mouvement ouvrier. Les travailleurs sont mi-paysans, mi-étudiants. Ils habitent les faubourgs de la ville et entourent leur mazet. S'estiment-ils heureux ainsi ? Je ne sais, mais j'ai beaucoup de peine à croire que l'impulsion et l'élan révolutionnaires nous viendront de Nîmes.

À la prison de Nîmes était détenu Martiny. Une manifestation — bien timide — eut lieu en sa faveur.

Nîmes a toujours été un centre de réaction et un siège de l'*Action Française*. Les royalistes y tiennent le haut du pavé et s'honoront (!) d'avoir pour compatriote le sniffois Léon Daudet. Il y a comme cela des goûts particuliers. Icônoclastes, le cas échéant, ces messieurs de l'A. F. sont riche ; comme dévouement intellectuel, il coûte au moins deux fois ce qu'ils ont dépensé.

Le combat d'abord, nous croyions un flasco ; la publicité a été faite de façon fort défavorable et, circonstance défavorable, le cirque Finder, de passage dans la région, vient de profiter à l'idée que vous voulez servir.

Le résultat fut marqué par un succès largement récompensé nos efforts.

NARBONNE

Narbonne est une ville très ancienne, peuplée de 30.000 habitants, sans industrie, ne possède presque exclusivement que des commerces assez actif, en particulier celui des vins.

L'arrivée dans cette ville le samedi 4 mars. Les camarades ont organisé la conférence, salle du Synode, à l'hôtel de Ville.

Tout d'abord, nous croyions un flasco ; le mouvement ouvrier était puissant et contraignait les exploitants de la Compagnie des Constructions Navales à discuter avec lui et à lui consentir des concessions importantes. Tout cela est perdu aujourd'hui et le Capital triomphe. C'est infiniment triste.

La conférence se tient dans une salle de cinéma. Quoique de proportions réduites, elle se trouvera, hélas ! trop grande encore. Par suite de ce que nous savons, les affiches annoncent la réunion ne sont point parvenues.

Le mouvement social est au même diapason. La section du P.C. groupe trois ou quatre adhérents. Le groupe d'ateliers socialiste fait meilleure figure ; il comprend une cinquantaine de copains dont l'activité est reconfortante.

Le milieu fut cependant bon. Naguère, le mouvement ouvrier était puissant et contrignait les exploitants de la Compagnie des Constructions Navales à discuter avec lui et à lui consentir des concessions importantes. Tout cela est perdu aujourd'hui et le Capital triomphe. C'est infiniment triste.

La conférence se tient dans une salle de cinéma. Quoique de proportions réduites, elle se trouvera, hélas ! trop grande encore. Par suite de ce que nous savons, les affiches annoncent la réunion ne sont point parvenues.

Le dernier moment, le camarade Guiguet l'initiative de composer et d'appuyer lui-même dans la localité une demi-douzaine d'ateliers. Cette publication trop tardive et trop restrictive, le donne que des résultats négatifs. Nous sommes 80 à 90 auditeurs, mais 200 personnes. Plusieurs d'entre eux posent des questions sensées, preuve qu'ils tiennent à ce document.

Bonne soirée pour l'Idée.

Le lendemain soir, à l'attention des camarades, je fais une causerie. Neuf copains sont là, à qui j'expose la nécessité de l'organisation. Ils déclarent approuver les suggestions présentées et prêts à œuvrer dans le sens des directives tracées par les récentes assemblées de Lyon et de Berlin.

Je m'empare de ce Port-de-Bouc l'impression que cette crise et ces désarments profonds des événements et de ses dernières années sont passés. Sous l'impulsion poussée des événements, les individus se sont amenés à agir et, comprenant que l'abattement et la force sont simplement le propre des soumis et des résignés, ils reprennent le chemin qu'ils ont naguère suivi et qui, seul, est de nature à améliorer leur triste sort : celui qui les conduira à l'emprisonnement par la révolte !

(A suivre.)

que l'il comprenne... et qu'il agisse s'il veut se sauver.

ARLES

Dans cette vieille cité romaine de 30.000 habitants nous n'avons que bien peu de communautés communistes. Est-ce la splendeur du ciel toujours bleu, la douceur du climat, la beauté des vieilles choses ? Il y a, à Arles, comme une atmosphère de torpeur, j'allais dire de résignation.

Quelques-uns luttent de leur mieux et s'efforcent de réagir contre cette ambiance lethargique ; leurs efforts sont louables.

La conférence anarchiste a lieu le 6 mars, à la Bourse du Travail. Elle réunit 80 auditeurs. Les amis déclarent qu'ils ne pouvaient espérer davantage. (C'est une indication de l'état d'esprit arlésien.)

Lorsque j'ai terminé mon exposé, Dussaux, secrétaire de la Bourse, prend la parole et fait siennes nos affirmations anarchistes. Il dit, en outre, des choses fort justes :

On lui a reproché amèrement d'avoir mis la Bourse du Travail à la disposition des anarchistes. Il répond que trop souvent, en échange des cotisations de leurs membres, les syndicats n'ont donné à ceux-ci aucune éducation, n'ont pas cherché suffisamment à éléver leur niveau moral et intellectuel. Le premier rôle du syndicalisme doit être un rôle d'éducateur vis-à-vis de la classe ouvrière qui, sans une élévation de pensée, ne peut parvenir à de meilleures individualités.

J'ai mis au défi le camarade Dolcino, s'il voulait rester logique avec lui-même et sans faire à de biens des conceptions anarchistes, de donner un plan déterminé, conçu d'avance, de l'organisation future. Le défi est relevé. J'en suis fort aisé. Tout commerce d'idées secoue les indifférents, stimule les curieux, profite à la vérité. Puisque la discussion continue, je vous pose quelques questions auxquelles je serais heureux que vous répondiez. Comment concevez-vous l'organisation sociale économiquement parlant ? Croyez-vous le problème économique résolvable nationalement ou internationalement ? Comment envisagez-vous l'organisation de la production et de la consommation ? Quel rôle donnez-vous à l'individu ? Auras-tu la liberté de produire et de consommer ? Tenez-vous compte des progrès de la technique, de l'Industrie et de la science ? Pensez-vous qu'à notre époque le monde soit tout petit et que les rapports internationaux sont très étroits ? Admettez-vous qu'une seule nation puisse se suffire et partant faire l'expérience de votre conception ? Que faites-vous de l'échange ? Préconisez-vous la paix au tas ? Supprimez-vous toute propriété, même celle des produits de consommation ? Quel stimulant l'individu aura dans la production et partant dans l'invention ?

Je dois cependant convenir avec vous, camarade Dolcino, que l'avenir ne nous intéresse qu'idéologiquement, il est l'affaire des hommes de demain. Nous sommes dans le présent et obligés de nous en tenir à lui. En ce sens, je vous approuve quand vous faites effort pour nous présenter le plan d'organisation de la société future.

Ces réflexions, sur l'organisation de la vie économique de demain, sont très intéressantes. Nous finissons par nous entendre, si nous savons convenir de nos erreurs et si, sans aucun artifice, nous donnons notre pensée dans toute sa nudité. Le lecteur, d'ailleurs, restera juge et profitera, sans aucun doute, de la discussion qui oppose de modestes individualités.

J'ai mis au défi le camarade Dolcino, s'il voulait rester logique avec lui-même et sans faire à de biens des conceptions anarchistes, de donner un plan déterminé, conçu d'avance, de l'organisation future.

Il y a ici énormément à faire : la situation du mouvement ouvrier est franchement mauvaise. Il n'y a à Arles comme industrie que les ateliers de réparations du P.-L.-M., qui emploient un millier d'ouvriers. Après l'échec de mai 1920, il y en a 600 révocations. Depuis, règne dans les ateliers une discipline brutale. Les ouvriers sont terrorisés et le nombre des syndiqués, parmi eux, est peu élevé.

Les minoritaires l'ont emporté, mais sur quelles effectifs syndicaux ? Il n'y a ni confiance ni courage, mais seulement apathie et indolence. Il faudra s'atteler résolument à la besogne, grouper toutes les bonnes volontés et raminer les énergies défaillantes. La solution est la et rien que la.

PORT-DE-BOUC

Port-de-Bouc, sur la Méditerranée, est une localité exclusivement industrielle, 3000 habitants.

Il y a les Chantiers et Ateliers de Provence, constructions navales occupant 700 à 800 ouvriers. Aussi des usines de produits chimiques, des verreries et savonneries.

Il existe à Port-de-Bouc une situation déplorable quant au mouvement ouvrier, situation sans nul doute unique. En mai 1920, il y avait un millier de syndiqués, soit les huit dixièmes des ouvriers. Il n'y en a plus un seul maintenant. Les Comités intersyndicaux sont complètement tombés, le Comité Intersyndical n'existe plus que de nom et le mouvement ouvrier est absolument nul.

La situation économique est des plus mauvaises. Le chômage s'accroît et les débauchages se succèdent. Chaque samedi, des ouvriers sont licenciés et la peur étreint des rascasses.

Le mouvement social est au même diapason. La section du P.C. groupe trois ou quatre adhérents. Ceux-ci se produisent toute de mauvaise foi et de parti pris ; elle suffit à juger les idées et les hommes. Du reste, l'assistance complète et tout le manfestre. Les honneurs de la soirée furent encore pour nous.

La région industrielle du Gard présente pour notre propagande un ample champ d'action. Des centres comme Tamaris, Besseges, Le Marinet devront être touchés.

Les résultats que nous recevrons viendront largement récompenser nos efforts.

NARBONNE

Narbonne est une ville très ancienne, peuplée de 30.000 habitants, sans industrie, ne possède presque exclusivement que des commerces assez actif, en particulier celui des vins.

L'arrivée dans cette ville le samedi 4 mars. Les camarades ont organisé la conférence, salle du Synode, à l'hôtel de Ville.

Tout d'abord, nous croyions un flasco ; le mouvement ouvrier était puissant et contrignait les exploitants de la Compagnie des Constructions Navales à discuter avec lui et à lui consentir des concessions importantes. Tout cela est perdu aujourd'hui et le Capital triomphe. C'est infiniment triste.

La conférence se tient dans une salle de cinéma. Quoique de proportions réduites, elle se trouvera, hélas ! trop grande encore. Par suite de ce que nous savons, les affiches annoncent la réunion ne sont point parvenues.

Le mouvement social est au même diapason. La section du P.C. groupe trois ou quatre adhérents. Ceux-ci se produisent toute de mauvaise foi et de parti pris ; ils comprennent que l'abattement et la force sont simplement le propre des soumis et des résignés, ils reprennent le chemin qu'ils ont naguère suivi et qui, seul, est de nature à améliorer leur triste sort : celui qui les conduira à l'emprisonnement par la révolte !

La conférence se tient dans une salle de cinéma. Quoique de proportions réduites, elle se trouvera, hélas ! trop grande encore. Par suite de ce que nous savons, les affiches annoncent la réunion ne sont point parvenues.

Le dernier moment, le camarade Guiguet l'initiative de composer et d'appuyer lui-même dans la localité une demi-douzaine d'ateliers. Cette publication trop tardive et trop restrictive, le donne que des résultats négatifs. Nous sommes 80 à 90 auditeurs, mais 200 personnes. Plusieurs d'entre eux posent des questions sensées, preuve qu'ils tiennent à ce document.

Bonne soirée pour l'Idée.

Le lendemain soir, à l'attention des camarades, je fais une causerie. Neuf copains sont là, à qui j'expose la nécessité de l'organisation. Ils déclarent approuver les suggestions présentées et prêts à œuvrer dans le sens des directives tracées par les récentes assemblées de Lyon et de Berlin.

Je m'empare de ce Port-de-Bouc l'impression que cette crise et ces désarments profonds des événements et de ses dernières années sont passés. Sous l'impulsion poussée des événements, les individus se sont amenés à agir et, comprenant que l'abattement et la force sont simplement le propre des soumis et des résignés, ils reprennent le chemin qu'ils ont naguère suivi et qui, seul, est de nature à améliorer leur triste sort : celui qui les conduira à l'emprisonnement par la révolte !

(A suivre.)

Maurice FISTER.

Tome premier, 1910-1912
Trois Rapports de Nekulof
La correspondance d'Isvolsky

Un livre dont la grande presse ne parlera pas. Lisez-le, vous comprendrez pourquoi.

1 vol, 10 fr; recommandé, 11 fr. 30

A LA LIBRAIRIE SOCIALE, 69,
BOULEVARD DE BELLEVILLE, PARIS
(XV).

Pour la Propagande Anarchiste
en Russie

Jean Matiée, 5 fr.; Pierre Menu, 1 fr.; Ed. Collet, vers 10 fr.; le Néo-Malthusien, 5 fr.; un Espagnol, 0 fr. 50; Jésus, 5 fr.; syndical inter-industriel de la Seine, versé par Rémy, 15 fr. 50; Gaston, 10 fr.; un peu plus, 50; Dex, 5 fr.

Total de cette liste..... 30 fr. 50
Listes précédentes..... 264 fr. 50

Total général..... 304 fr.

Cette semaine, il nous arrive encore un appel des camarades Jarischow, Maximoff, Marc Mirachevsky, etc., pour l'organisation de la propagande anarchiste en Russie.

C'est encore un cri de détresse poussé en faveur de nos malheureux frères voulus aux tortures et à la mort là-bas dans les cachots bolcheviks.

Nous sommes sûrs que nos lecteurs, nos amis et notre entourage enverront leur quote-part à cette subscription.

Amis ! Abonnez-vous... et faites-nous des abonnés

Le Problème économique L'illusion et l'Hypothèse

La phrase est belle mais l'idée est fausse. Les poètes sont des mystiques. Rien ne se crée car la création suppose le non-être absolu. Actuellement, certaines questions passionnent nombre d'anarchistes... Qu'est-ce donc, sinon dans la pratique du réformisme social, de l'adaptation ?

Colomer, ceci dit en franche camaraderie, se laisse facilement aller à son imagination. Il idéalise et, comme il le dit lui-même, c'est un rêveur. Qu'il se méfie des mots !

La conception de l'hypothèse est scientifiquement fausse. Je le crois plus initié à la science moderne. S'il le permet, sans me rappeler ni à Bergson dont la philosophie laisse à désirer, ayant, pour plaisir, voulu concilier l'inconciliable, ni à Oscar Wilde dont l'esprit religieux n'est pas à mettre en doute, je vais le lui démontrer, car c'est élémentaire.

L'hypothèse dit-il est une illusion, une

Projet de Statuts de la nouvelle C.G.T.

Nous portons ci-dessous, à la connaissance de nos lecteurs, le projet de statuts de la C.G.T. Unitaire qui va être incessamment envoyé à tous les syndicats.

Les camarades comparenteront ces statuts avec ceux de l'ancienne C.G.T. et s'assureront des transformations heureuses qu'ils contiennent.

LA C.G.T. UNITAIRE

SON BUT

La Confédération Générale du Travail Unitaire a pour but :

De grouper sur le terrains spécifiquement économiques tous les savoirs pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux :

De poursuivre, par la lutte de classe, la libération des travailleurs qui ne sont réservés qu'à la Société actuelle. Elle précise que cette transformation ne s'accompagne que par la suppression du patronat, l'abolition du salariat, la disparition de l'Etat.

SA CONSTITUTION

La Confédération Générale du Travail Unitaire, reposant de la base au fait sur le producteur, garantit à celui-ci la direction de l'organisation des travailleurs.

Elle est régie par les présents statuts :

Article premier. — La C.G.T.U. est constituée :

• Par les syndicats groupes dans les Unions locales ;

• Par les Unions départementales ;

• Par les Unions régionales ;

• Par les Fédérations d'industrie.

SON ADMINISTRATION

Art. 2. — La C.G.T.U. est administrée suivant les directives données par les syndicats réunis en congrès, à l'automne, tous les deux ans.

Dans l'intervalle des congrès, l'organisation des travailleurs est administrée :

• Par un Comité Confédéral National ;

• Par une Commission Administrative.

Comité Confédéral National

Art. 3. — Dans l'intervalle des congrès, la Confédération est administrée par le Comité Confédéral National.

Le C.C.N. est constitué par un délégué de chaque région régionale et par transitoirement par les délégués d'Unions départementales tant que celles-ci subsisteront. — Ce délégué est présenté par son syndicat et élu par le congrès de région.

Le Comité Confédéral National se réunit le dernier mois de chaque trimestre et extraordinairement en cas de circonstance grave.

Commission Administrative

Art. 4. — Dans l'intervalle des C.C.N., la C.G.T.U. est administrée par la Commission Administrative.

Cette C.A. est composée de 30 membres titulaires, 10 délégués choisis parmi les membres de la section parisienne (Seine, Seine-et-Oise, et Seine-et-Marne) et présentés par leurs syndicats respectifs.

Les membres de la C.A. assistent à titre d'indication, avec voix consultative, aux C.C.N. et aux Congrès Confédéraux.

Bureau

Le Bureau, agent d'exécution et de liaison, est nommé pour deux ans par le Congrès Confédéral ou le Comité Confédéral National, et révoqué par eux. Il est remplacé à moitié chaque année. Ainsi, lorsque le bureau n'est pas en état de faire acte de candidature pour une fonction, il sera remplacé par les délégués d'Unions départementales.

Un secrétariat à la propagande nationale, ayant aussi mission de maintenir des rapports constants avec les centrales syndicales et leur organisation internationale.

Un secrétariat ayant pour attribution de réunir les travaux techniques des fédérations d'industrie, de dresser, avec leur concours et celui de toutes les individualités appartenant au mouvement syndical, les études générales, susceptibles d'aider le syndicalisme à remplir sa mission. Il devra s'occuper de l'administration et de la rédaction de la revue mensuelle de la C.G.T.U.

Un secrétariat-écrivain.

La Commission Administrative ou le Comité Confédéral National peuvent désigner le nombre d'employés (traducteurs, sténographes, typographes, etc.), nécessaires au bon fonctionnement de la C.G.T.U.

Candidatures

Art. 6. — Les membres de la C.A. sont présentés par les syndicats de la région parisienne.

Les membres du bureau confédéral sont présentés par les syndicats de l'ensemble du pays.

Les syndicats doivent faire paraître à la C.G.T.U. les listes des candidats pris dans leur sein ou en dehors d'eux, au moins un mois avant la date du Congrès Confédéral.

Toute candidature levra être ratifiée par le syndicat auquel appartient, l'intéressé s'il est présent, par un autre syndicat.

Caractères des fonctions syndicales

Art. 7. — Nul ne peut se servir de son titre de confédéré ou d'un fonction de la Confédération dans un acte électoral quelconque.

Les fonctionnaires syndicaux ne pourront faire acte de candidature à une fonction politique. Leur acte de candidature implique d'offrir leur démission des fonctions qu'ils exercent.

Appointements et déléguations

Art. 8. — Les appointements des membres du Bureau et des employés sont fixés par le Comité Confédéral National.

Pour les besoins de la propagande, la Commission Administrative désigne des délégués provisoires et fixe leurs appointements. En cas d'urgence, le Bureau désigne ces délégués. Les motifs de ces déléguages sont consignés sur un registre spécial.

Commission de Contrôle

Art. 9. — La Commission de Contrôle est composée de cinq membres nommés par le Congrès Confédéral et proposés par leur syndicat.

Cette Commission choisit son secrétaire chargé de la convoquer une fois par mois et de rédiger les procès-verbaux.

La Commission de Contrôle a pour objet de veiller à la bonne gestion financière des divers services de la C.G.T.U. Les résultats de ces opérations sont comparés au rapport qui est soumis au C.C.N. et adressé à chaque syndicat deux mois avant le Congrès Confédéral.

Commission des Comptes

Art. 10. — Toute dépense doit être justifiée par les organes de la Confédération.

Les conclusions établies par cette sous-commission pour solliciter des fonds sont adressées pourraient avoir recours au C.C.N. et, en dernier ressort, au Congrès Confédéral qui soulignera définitivement le caractère définitif.

Cotisations

Art. 11. — La C.G.T.U. s'appuieur de la base au fait sur le producteur, il est logique que les ressources indispensables pour mener à bien la propagande syndicale et l'action révolutionnaire soient laissées, en grande partie, à la disposition des organismes primordiaux. Toutefois, pour certains services, les organisations stables doivent disparaître par la vente sur ses divers services, de même l'action nationale et internationale qui lui est dévolue, les organisations confédérées sont dans l'obligation d'alimenter la Caisse Confédérale.

Ces ressources sont fournies par le montant de la vente d'une carte unique livrée aux syndicats par chaque Confédération.

Le prix de cette carte est fixé par chaque Confédération.

Art. 12. — Un procès-verbal est opéré sur le budget confédéral pour assurer le fonctionnement du vitième régulé par un règlement spécial.

Nous invitons nos amis, tous nos lecteurs syndiqués, à se montrer attentifs et vigilants quand ces statuts viendront en discussion dans leurs syndicats, de veiller à ce qu'ils ne soient mal interprétés et de travailler encore à leur amélioration dans le sens fédéraliste.

LE LIBERTAIRE.

LA VIE DES ORGANISMES CONFÉDÉRAUX

Les Unions régionales

Art. 13. — L'espace du pays est divisé en Régions dont la délimitation ne sera pas, en principe, fixée par le Congrès Confédéral.

Art. 14. — Les Unions Régionales ont le droit de constituer, partout où il leur est possible, des Unions Locales (en tenant compte, pour le moment des Unions Départementales) auxquelles les syndicats doivent obligatoirement adhérer.

Art. 15. — Les Unions Régionales, qui sont l'expression même de la C.G.T.U., doivent se saisir des demandes et aux désirs des travailleurs en embrassant toute l'activité économique et sociale qui nécessite la défense de leurs intérêts matériels et moraux et qu'impose leur libération totale et définitive, qui est le but suprême.

Art. 16. — Les Unions Régionales sont pourvues de ressources par l'édition d'un timbre qu'elles distribuent aux syndicats par le canal des Unions Locales et aussi, pour le moment, par celui des Unions Départementales.

Les Unions Régionales devant jouer dans la C.G.T.U. le rôle le plus important, conserveront la partie principale provenant du produit de la vente de ce timbre.

Les Fédérations

Art. 17. — En plus du rôle technique qui lui incombe et qui est du plus haut intérêt, les fédérations ont pour mission de mettre en relation interrégionale leurs syndicats d'industrie.

Art. 18. — Les Fédérations d'industrie sont pourvues de ressources par le produit d'une vente d'un timbre à leur syndicats respectifs.

En raison de l'importance des Unions Régionales et de la nécessité d'assurer la permanence de l'action syndicale, il est nécessaire de réduire, prélevant sur le produit de la vente de leur timbre, une partie correspondante aux dépenses nécessaires par leurs travaux et leur activité générale.

Réglement intérieur

Art. 19. — Nul syndicat ne peut faire partie de la Confédération Générale du Travail Unitaire sans qu'il ait son union locale et inévitablement adhère à son union régionale en passant encore, pour le moment, par l'Union départementale.

Les organisations adhérentes à la C.G.T.U. ont droit à la marque distinctive apposée : Label Confédéral.

Art. 20.

Tout syndicat qui ne sera pas à jour de ses cotisations au 1^{er} avril de chaque année sera exclu de la Confédération et sera privé de tout avantage sans effet et une décision prise par le Comité Confédéral National.

La carte confédérale et le double timbre sont obligatoires et doivent être délivrés par tous les syndicats à leurs adhérents.

Art. 21. — Pour tous les autres cas que ceux précisés à l'article précédent, la radiation ne pourra être prononcée que par un Congrès Confédéral. Toutefois, dans une circonstance sévère, le C.C.N. peut prononcer la suspension de l'organisation incriminée jusqu'au Congrès suivant, qui prononcera définitivement le rôle est suffisamment défini par les statuts.

La Commission Administrative est tenue de rendre à chaque fois que possible et dans les délais les rapports versés par les organisations démissionnaires ou radicées resteront acquises à la C.G.T.U. et dirigées par le Comité Confédéral National.

Art. 22. — Les procès-verbaux de chacune des séances du Comité Confédéral National donneront les noms des Régions représentées à l'ouverture et à la clôture.

La Commission Administrative a pleinement confiance dans la clairvoyance des travailleurs pour qu'ils réalisent dans son intégralité l'œuvre qui assurera leur complet affranchissement.

elle : celle à laquelle donne droit le travail seul créateur de vie.

Les Unions régionales — impliquant la disparition, à brève échéance, des Unions départementales qui sont plutôt copiées d'après les normes industrielles et administratives du régime bourgeois et du temps aucun compte du regroupement et du travail des forces de production — ouvrent la voie de la déscentralisation, du décongestionnement, en rendant à l'organisation confédérée son élascitité, sa souplesse, sa vigueur, en même temps qu'elle lui donne la possibilité d'œuvrer sur le terrain essentiellement ouvrier et donc spécifiquement économique.

L'Union régionale est la cellule complète du fédéralisme, expression parfaite, dans son organisation, son fonctionnement et son action, de la C.G.T.U., qu'elle représente dans toute le sphère de son activité. Elle permet de créer et de mettre en mouvement tous les autres ouvrages fondamentaux du syndicalisme, qui sont :

1° Les Unions locales ;

2° Les Syndicats d'industrie ;

3° Les Conseils d'Usine ;

4° Les Comités d'Atelier.

Organismes indispensables qui doivent être rapidement mis sur pied pour permettre à la vie confédérée de se manifester d'une façon

évidente, à laquelle donne droit le travail seul créateur de vie.

Les Unions régionales — impliquant la disparition, à brève échéance, des Unions départementales qui sont plutôt copiées d'après les normes industrielles et administratives du régime bourgeois et du temps aucun compte du regroupement et du travail des forces de production — ouvrent la voie de la déscentralisation, du décongestionnement, en rendant à l'organisation confédérée son élascitité, sa souplesse, sa vigueur, en même temps qu'elle lui donne la possibilité d'œuvrer sur le terrain essentiellement ouvrier et donc spécifiquement économique.

L'Union régionale est la cellule complète du fédéralisme, expression parfaite, dans son organisation, son fonctionnement et son action, de la C.G.T.U., qu'elle représente dans toute le sphère de son activité. Elle permet de créer et de mettre en mouvement tous les autres ouvrages fondamentaux du syndicalisme, qui sont :

1° Les Unions locales ;

2° Les Syndicats d'industrie ;

3° Les Conseils d'Usine ;

4° Les Comités d'Atelier.

Organismes indispensables qui doivent être rapidement mis sur pied pour permettre à la vie confédérée de se manifester d'une façon

La Vie de l'Union Anarchiste

Modifications dans l'organisation de l'Union Anarchiste

En vue de décentraliser le travail administratif de l'Union Anarchiste et d'en permettre une exécution plus facile, il vient d'être procédé aux modifications suivantes :

Le pays a été divisé en sept régions qui sont :

1^{re} Région parisienne. Correspondants : Maudès, Reimeringer.

2^e Région nord et nord-est. Correspondant : Morin.

3^e Région ouest. Correspondant : Morin.

4^e Région est et sud-est. Correspondant : Dalois.

5^e Région sud et sud-ouest. Correspondant : Pierre Cutesmann.

6^e Région du centre. Correspondant : Richeux.

7^e Région du nord-africain. Correspondant : Guigui.

Nos camarades de Lyon sont priés

d'envoyer à ces correspondants tout ce qui concerne leur région : les groupes, leur vitalité, leurs moyens d'action ; la propagande, le travail à effectuer, la besogne réalisée, etc.

Adresser ce qui concerne spécialement l'Union Anarchiste aux camarades :

Dalcourt, pour le secrétariat.

Bertalletto, pour la trésorerie.

Aux Groupes Anarchistes

L'Union Anarchiste et la FÉDÉRATION ANARCHISTE DE LA RÉGION PARISIENNE viennent d'édition 4.000 affiches grises-pâtes, demi-colombier, pour l'annonce des conférences de groupes.

Coûts : 1 franc. Toutes les conférences sont laissées à 12 fr. le cent.

Discussion entre camarades sur le plan d'une série de causeries.